



**Commission Nationale des Commissaires de Rou**  
**Nationale Kommissie der BaanKommissarissen**  
*Les Membres du Bureau*

Compte rendu de la réunion qui a rassemblé des délégués des équipes de la CNCR-NKBK et plusieurs membres du Bureau, à Liège, le 19 janvier 2013.

Equipes présentes :

03 ( P. Cnops), 04 (F. Martin), 05 ( S. Noël), 13 (Ph. Marchand), 14 (R. Janssens), 23 (L. Snijkers), 17 (D. Bonfond), 19 (E. Toubon), 25 (M. Jacobs).

Equipe absente excusée : équipe 31.

Membres du Bureau CNCR-NKBK présents : G. Heynen, J.Aerts, J-L Ligot, Ch. Monballin, R. Lemoine.

Ordre du jour :

A) La réunion est organisée pour présenter aux CP le résultat de la réunion que plusieurs membres de la CNCR-NKBK ont eue avec les autorités du RACB Sport le 3 décembre dernier et pour préparer, ensemble, la réponse que la Commission lui fera après.

B) Divers.

A) De cette réunion qui a duré environ deux heures il en résulte que le RACB estime :

1) qu'il faut moins de CR présents par poste occupé. (Comme cela se fait à l'étranger, prétend-il.) Cela soulagerait les finances des clubs organisateurs.

2) que l'idéal serait de responsabiliser les deux principaux circuits belges à gérer leurs propres commissaires et à procéder à leur formation. Ceci enlèverait au RACB le souci de leur en fournir.

Chaque CP présent reçoit un document de travail réalisé par le RACB qui reprend des hypothèses de travail sur le nombre de CR par poste, selon l'importance de la course, sur les circuits de Zolder et de Francorchamps.

L'assemblée recherche des arguments à présenter comme réponse au RACB :

La Commission a fait des recherches sur le nombre de commissaires présents aux courses sur les deux principaux circuits belges et constate :

1) A Zolder, on a été souvent en surnombre pour le nombre de CR (sauf pour deux courses), mais il y a une limite de défraiement qui n'est pas dépassée quel que soit le nombre de présents.

2) A Francorchamps, sur deux saisons, une seule course a dépassé le nombre établi par Roland Bruynseraede dans son document de travail (Qui est à l'origine des chiffres qui lui ont été fournis ?) Quand on additionne les présences totales de 2011, on est à 1043 unités sous le quota ; en 2012, on est à 1575 unités sous le quota.

Les chefs de poste présents souhaitent que la Commission réponde ceci au RACB :

*Il est de plus en plus difficile (à l'exception des quatre grandes courses de renommée mondiale), de réunir des commissaires compétents lors des vingt autres courses inscrites au calendrier au cours desquelles les durées des prestations atteignent parfois 15 heures de présence au bord de la piste. Les délégués des équipes estiment qu'il est, dans l'intérêt de la sécurité des pilotes, de continuer à maintenir le chiffre de 9 par poste, d'en défrayer 9, d'en tolérer 12 exceptionnellement (journée de longue durée de prestations). Ils proposent, en outre, que les clubs organisateurs défrayent la journée de bénévolat à hauteur de 20 €, les 10 € reçus n'ayant actuellement plus qu'une valeur d'aumône quand on prend en compte les frais engagés lors d'une journée de prestations : nourriture, boisson, prix du carburant...*

**B) Divers :**

- a) Des membres du Bureau de la CNCR seront reçus par André Maes pour les 1000 km car il veut réduire le nombre de CR.
- b) Serge Noël rappelle le contenu de la loi sur le bénévolat et les « droits des bénévoles. »
- c) Concernant la demande d'autorisation pour fonctionner à l'étranger que certains voulaient voir devenir automatique, les membres répondent qu'elle doit continuer à exister comme auparavant, car elle figure dans les statuts du RACB.
- d) L'aménagement des postes de CR à Francorchamps : prévoir des ouvertures pour intervenir plus facilement sur la piste.
- e) Chaque personne présente reçoit le calendrier provisoire de la saison.
- e) Réunion à répéter dans l'avenir selon l'avis général.